|  |  |
| --- | --- |
| **Conseil 2021Consultation virtuelle des Conseillers, 8-18 juin 2021** |  |
|  |  |
|  |  |
| **Point de l'ordre du jour: ADM 11** | **Addendum 1 auDocument C21/39-F** |
| **25 mai 2021** |
| **Original: anglais** |
| Rapport du Secrétaire général |
| DEMANDES D'EXONÉRATION DE TOUTE CONTRIBUTION AU FINANCEMENT DES DÉPENSES RELATIVES À LA PARTICIPATION AUX TRAVAUX DE L'UIT |

Il convient de modifier comme suit le paragraphe 2.1 ci-après figurant sous "**Demandes et recommandations**" dans le Document [C21/039](https://www.itu.int/md/S21-CL-C-0039/en):

Demandes et recommandations

2 Les demandes suivantes ont été reçues et sont soumises au Conseil, afin qu'il prenne les mesures appropriées:

2.1

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Organisation | Secteur | Recommandation du SG |
| **Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC)** | UIT-RUIT-T | OUIOUI |

La Communauté de développement de l'Afrique australe est une organisation intergouvernementale ayant son siège au Botswana. Elle vise à développer la coopération et l'intégration socio-économiques au niveau régional ainsi que la coopération en matière de politique et de sécurité entre 16 pays d'Afrique australe. En tant que Membre du Secteur de l'UIT-D, elle bénéficie déjà d'une exonération de droits. Le secrétariat estime qu'elle remplit les critères d'exonération pour l'UIT-R et l'UIT-T.

Il convient d'ajouter le paragraphe suivant à la page 3:

2.6

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Organisation | Secteur | Recommandation du SG |
| **Organisation internationale de la Francophonie (OIF)** | UIT-RUIT-TUIT-D | OUIOUIOUI |

L'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) représente les pays et régions où le français est la langue usuelle, où une part importante de la population est francophone, ou encore où il existe un fort attachement à la culture française. L'OIF est composée majoritairement d'États Membres et constitue un espace de coopération multilatérale entre ses membres. Depuis plus de 20 ans, l'OIF met en œuvre des projets TIC. L'an dernier, elle a créé un groupe de travail chargé de réviser sa stratégie sectorielle de la francophonie numérique (avec la contribution d'experts de l'UIT), qui sera présentée aux chefs d'État lors de leur sommet en novembre 2021. L'OIF souhaite collaborer plus étroitement avec l'UIT dans le cadre de l'évolution de ces travaux. Le secrétariat estime que cette entité remplit les critères d'exonération pour les trois Secteurs.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_